
**Mémoire, y compris stage professionnalisant[BR]- Séminaires
méthodologiques intégratifs[BR]- Mémoire : Identification des comportements
et facteurs influençant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants liégeois**

Auteur : Depierreux, Renaud

Promoteur(s) : BARRIAT, Sébastien

Faculté : Faculté de Médecine

Diplôme : Master en sciences de la santé publique, à finalité spécialisée en praticien spécialisé de santé publique

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/18461>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

**Identification des comportements et facteurs
influençant l'utilisation des protections
auditives chez les étudiants liégeois**

Mémoire présenté par **Renaud DEPIERREUX**
en vue de l'obtention du grade de
Master en Sciences de la Santé publique
Finalité spécialisée en praticien spécialisé en Santé publique
Année académique 2022-2023

**Identification des comportements et facteurs
influençant l'utilisation des protections
auditives chez les étudiants liégeois**

Mémoire présenté par **Renaud DEPIERREUX**

en vue de l'obtention du grade de

Master en Sciences de la Santé publique

Finalité spécialisée en praticien spécialisé en Santé publique

Promoteur : Sébastien BARRIAT

Année académique 2022-2023

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur, le Docteur Sébastien Barriat, pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail.

Je remercie mes parents, ainsi que toute ma famille, pour le soutien permanent. Leurs encouragements constants ont été une source de motivation et de ténacité durant ces derniers mois.

Une pensée toute particulière pour Juliette qui m'a apporté l'aide précieuse d'une partenaire.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, notamment par leurs conseils avisés et relectures attentives.

Enfin, un tout grand merci aux étudiants qui ont accepté de me confier leur expérience concernant les protections auditives. Leur participation, essentielle, a permis à mon projet d'aboutir.

Tables des matières

Préambule	1
1. Introduction	2
1.1 Problématique de la perte d'audition	2
1.2 Symptômes et conséquences de la perte d'audition	3
1.3 Comportements à risque des étudiants concernant leur audition	4
1.4 Rôle et utilité des protections auditives	6
2. Matériel et méthode	8
2.1 Type d'étude	8
2.2 Caractéristiques de la population étudiée	9
2.3 Méthode d'échantillonnage et échantillon	9
2.4 Paramètres étudiés	9
2.5 Outils de collecte des données	11
2.6 Organisation et planification de la collecte des données	11
2.7 Traitement des données et méthodes d'analyse	12
2.8 Aspects éthiques et réglementaires	12
3. Résultats	12
3.1 Description de l'échantillon	12
3.2 Analyse thématique	13
3.2.1 Capacité psychologique	13
3.2.1.1 Soirées vs festivals	13
3.2.2 Motivation réflexive	14
3.2.2.1 Se sentir intouchable	14
3.2.2.2 Avoir des connaissances impactées	15
3.2.3 Motivation automatique	16
3.2.3.1 Profiter de la musique	16
3.2.3.2 Covid-19 et arrêt des habitudes	16
3.2.3.3 Musique et alcool	17
3.2.4 Opportunité physique	18
3.2.4.1 Un manque de prévention	18
3.2.5 Opportunité sociale	18
3.2.5.1 Garder une attitude socialement acceptable	18
3.2.5.2 Un besoin naturel de communication	19
4. Discussion, perspectives et conclusion	20
4.1 Discussion	20
4.2 Forces	22

4.3 Limites et biais	22
4.4 Perspectives	23
4.5 Conclusion	24
5. Références bibliographiques	26
6. Annexes	29
Annexe 1 : Guide d'entretien	29
Annexe 2 : Formulaire d'information et de Consentement	30
Annexe 3 : Demande au Comité d'Ethique	34
Annexe 4 : Réponse du Comité d'Ethique	38

Résumé

Introduction : Une exposition répétée à des sons de forte intensité peut entraîner une perte d'audition progressive. Cette diminution de la capacité auditive se déroule de manière insidieuse et peut avoir de fortes répercussions sur la vie des individus. Les étudiants représentent une partie de la population qui fréquente de manière régulière les milieux festifs, mettant l'ouïe à rude épreuve. Les protections auditives sont la solution la plus adéquate pour lutter contre la menace de niveaux sonores trop élevés. Cependant, l'utilisation de ces accessoires reste très faible parmi les étudiants. Ce travail a pour but d'identifier les éléments qui influencent les étudiants dans leur choix d'utiliser ou non des protections auditives.

Matériel et méthode : Cette étude consiste en une recherche de type qualitative avec un raisonnement inductif. Les données sont collectées à l'aide d'entretiens semi-dirigés. Un guide d'entretien est utilisé afin de structurer les interviews. La population étudiée est composée d'étudiants de la ville de Liège répondant à des critères d'inclusion définis. Une analyse thématique a été réalisée sur les différents entretiens.

Résultats : Différents éléments influençant le comportement des étudiants dans leur choix d'utiliser ou non des protections auditives ont été identifiés. Le regard et l'influence des autres étudiants est un facteur clé dans la décision de porter ou non des dispositifs protecteurs. Le type de milieux festifs, ainsi que le taux de fréquentation, sont des facteurs retenus par les jeunes pour calculer les risques de perte d'audition.

Conclusion : Le lien qui existe entre les étudiants et les milieux festifs étudiants est très fort, occupant une place importante dans la vie étudiante. Les protections auditives sont encore peu présentes dans ces espaces, ce qui rend leur acceptation compliquée. Il est nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation et de prévention pour permettre aux étudiants de préserver leur audition.

Mots-clés : Protections auditives – étudiants – comportements à risque – événements festifs – troubles auditifs

Abstract

Introduction: Repeated exposure to loud sounds can cause progressive hearing loss. This decrease in hearing ability takes place in an insidious way and can have a strong impact on the lives of individuals. Students represent a part of the population who regularly frequent festive environments, putting their hearing to the test. Hearing protectors are the most appropriate solution to combat the threat of excessive sound levels. However, the use of these accessories remains very low among students. This work aims to identify the elements that influence students in their choice of whether or not to use hearing protection.

Material and method: This study consists of qualitative research with inductive reasoning. Data is collected using semi-structured interviews. An interview guide is used to structure the interviews. The population studied is made up of students from the city of Liège meeting defined inclusion criteria. A thematic analysis was carried out on the different interviews.

Results: Different elements influencing the behavior of students in their choice to use hearing protection or not have been identified. The gaze and influence of other students is a key factor in deciding whether or not to wear protective devices. The type of festive environment, as well as the attendance rate, are factors used by young people to calculate the risk of hearing loss.

Conclusion: The link that exists between students and student festive environments is very strong, occupying an important place in student life. Hearing protection is still rare in these spaces, which makes their acceptance complicated. It is necessary to continue the awareness and prevention work to enable students to preserve their hearing.

Keywords : Hearing protection – students – risk behaviors – festive events – hearing disorders

Préambule

Comme tous les étudiants, je fréquente les milieux festifs. Cependant, les risques liés à l'audition n'avaient jamais vraiment fait partie de mes préoccupations.

C'est lors d'une soirée particulièrement bruyante et après avoir ressenti les désagréments d'une exposition trop intense aux bruits que je me suis intéressé à cette thématique pour laquelle je me sentais trop peu sensibilisé.

Frappé par mon manque de connaissance, j'ai cherché à comprendre pourquoi tant d'étudiants continuent à mettre en danger leur audition.

C'est un sujet qui n'a jamais été abordé tout au long de mes années d'études, alors que se rendre dans les milieux festifs et être exposé aux nuisances sonores fait partie de la jeunesse. Serait-ce pour éviter qu'un tel questionnement ne soit un frein à l'amusement ?

C'est en partant de ce constat que ce travail a pris forme dans le but de comprendre le comportement des étudiants en termes d'exposition aux bruits et d'utilisation des protections auditives.

Ceux-ci représentent une partie bien spécifique de la population, partie qui est régie par ses propres codes, par le désir naturel d'expérimenter et dont l'exposition à certains risques est inéluctable. Ces paramètres doivent être pris en compte afin de cerner au mieux leurs comportements.

C'est dans cette optique que je me suis appliqué à la rédaction de ce travail.

1. Introduction

1.1. Problématique de la perte d'audition

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime à plus d'un milliard le nombre de personnes âgées de 12 à 35 ans qui seraient susceptibles de développer une perte d'audition suite à de mauvaises pratiques d'écoute. Ces expositions à des sons trop intenses sont réalisées pour 40% d'entre elles dans des milieux festifs tels que des discothèques, bars, festivals ou tout autre lieu récréatif dans lequel est diffusée de la musique amplifiée à des niveaux qui peuvent présenter des risques en cas d'écoute prolongée (1).

Après une exposition à des sons intenses, l'individu peut souffrir d'une diminution temporaire du seuil d'audition qui est la conséquence d'une stimulation trop importante des cellules sensorielles de l'oreille interne situées dans la cochlée (1). Cette diminution de l'acuité auditive peut avoir lieu durant une période variable. En cas de non-rétablissement de l'acuité auditive, cela signifie que les dommages engendrés au niveau de l'appareil auditif seront irréversibles (2). La perte auditive s'accroît lentement et de manière insidieuse lors de chaque exposition sonore intense. L'individu peut donc vivre de nombreuses années avant de prendre conscience de sa perte auditive. Cette diminution de la capacité auditive peut également se produire de manière brutale à la suite d'une exposition à un son particulièrement intense durant un laps de temps très court (3). Ces 2 mécanismes sont responsables de la dégradation progressive de l'acuité auditive.

Depuis les trois dernières décennies, de nombreuses études se sont intéressées au lien qui existe entre la perte d'audition due au bruit et la fréquentation de lieux récréatifs diffusant de la musique à haute intensité. En effet, la prévalence de la perte auditive due au bruit est un problème qui s'est aggravé au cours des 30 dernières années. Bien qu'elle soit évitable, cette problématique est devenue la cause principale de déficiences auditives dans des pays développés (4). Aux Etats-Unis, le pourcentage d'adolescents présentant une perte auditive est passé de 15% durant la fin des années 80 à 20% durant l'année 2005 (5). D'autres études estiment que 30 à 80% des jeunes âgés de 16 à 25 ans fréquentent régulièrement des discothèques ou des concerts musicaux (6-8).

Une écoute prolongée de plus de 5 heures par semaine à des sons dont le niveau sonore excède 89 décibels est suffisante pour entraîner des dommages permanents et irréversibles à l'appareil auditif (9). Il existe de nombreuses recommandations concernant les durées d'exposition à ne pas dépasser pour éviter des séquelles. Ces dernières peuvent varier légèrement selon les

organismes qui en sont à l'origine. Cependant, la limite de 85 décibels durant 8 heures/jour est considérée comme le niveau d'exposition maximal afin d'éviter tout danger (10).

Il existe de nombreux endroits festifs qui dépassent cette limite sonore. Une étude réalisée en 2004 par Bray *et al.* a permis de mesurer un niveau sonore de 108 décibels (dB) dans des nightclubs (11).

L'OMS a émis des recommandations concernant la durée maximale d'écoute d'un bruit en fonction de son intensité afin de garantir une écoute sans risque : il est recommandé de ne pas s'exposer plus de 15 minutes par jour à des sons dont l'intensité est de 100 dB (1). Bien que les niveaux sonores enregistrés dans les différents lieux récréatifs soient bien plus hauts, certains gestionnaires de ces lieux affirment que les participants préfèrent des niveaux sonores élevés. Pourtant, une étude réalisée par Mercier *et al.* a démontré que jusqu'à 50% des jeunes fréquentant ces lieux festifs estimaient que le niveau sonore y était trop fort (12).

En Belgique, la législation concernant la régulation de la diffusion du son amplifié est une compétence régionale, la réglementation concernant la limitation du niveau sonore lors d'événements varie donc selon la région dans laquelle se trouve l'établissement diffusant la musique. En Wallonie et à Bruxelles, la limite maximale du niveau sonore dans un établissement ouvert au public est de 115 dB. Afin de pouvoir diffuser à une telle intensité, des conditions sont à respecter. Il est obligatoire de mettre à disposition des protections auditives (sans que cette obligation ne soit nécessairement gratuite) pour toute personne désireuse d'en utiliser. Il est nécessaire d'informer les participants qu'ils se trouvent dans une zone où le niveau sonore diffusé est potentiellement à risque d'entraîner des lésions (13,14). La législation appliquée en Belgique est très peu restrictive concernant la réglementation de la diffusion de son en milieux festifs. En effet, les niveaux sonores autorisés dépassent largement des seuils d'intensité préservant l'audition.

1.2. Symptômes et conséquences de la perte d'audition

Malgré cette différence concernant le niveau sonore souhaité par les différents utilisateurs, l'exposition à des sons trop élevés peut engendrer des symptômes tels que l'acouphène. Son apparition immédiate à la suite d'une exposition peut être un signe révélateur d'un dommage précoce de l'appareil auditif. L'acouphène est caractérisé par une sensation de sifflement ou de bourdonnement sans présence d'un stimulus auditif. La chronicisation de cette gêne peut engendrer de nombreux problèmes qui impactent fortement la qualité de vie : troubles du

sommeil, difficultés de concentration et de communication (1). L'hyperacousie est une autre complication de la perte auditive qui peut également impacter grandement la qualité de vie, car il s'agit d'une hypersensibilité aux sons du quotidien qui sont perçus plus forts qu'ils ne le sont en réalité (15).

En plus de ces symptômes dont l'intensité varie selon le degré d'exposition aux sons, la perte d'audition impacte de nombreux aspects dans les interactions sociales : difficulté pour différencier plusieurs sons, pour mener une conversation en cas de présence de bruits de fond. Tout ceci peut conduire à un isolement social, à de l'anxiété et de la dépression, voire au suicide dans des cas extrêmes (16). La perte d'audition peut donc entraîner des difficultés dans différents aspects de la vie tel que le développement professionnel, éducationnel et ou relationnel (17). Les jeunes sont donc un public fortement concerné par cette problématique, car ils devront passer une grande partie de leur vie avec cette perte d'audition qui se répercutera sur l'ensemble de leurs activités et, possiblement, sur leur santé mentale.

Les conséquences liées à ces déficiences auditives peuvent être très importantes pour les individus (mise en place d'appareils auditifs, consultations médicales, chirurgie, ...) mais également pour les systèmes de santé. Il est très difficile de calculer le coût économique des interventions mises en place pour lutter contre la déficience auditive. Plusieurs études ont tenté d'estimer le coût annuel des remboursements reçus par une personne souffrant de déficience auditive. Cette valeur varie entre 2000 et 3000 dollars par an (18).

1.3. Comportements à risque des étudiants concernant leur audition

En dépit des nombreuses menaces et des lourdes conséquences de la perte d'audition, les étudiants s'exposent malgré tout régulièrement à des sons de forte intensité lors de divers événements festifs et ce, de manière « volontaire ». Il est difficile de quantifier précisément le temps moyen d'exposition à des sons intenses lors d'activités récréatives. Une étude réalisée en Suisse en 2002 a estimé que 79% des jeunes âgés de 18 à 25 ans se rendaient régulièrement dans des discothèques et que 11% d'entre eux souffraient déjà d'une légère perte d'audition (12). Une étude menée à l'Université d'Anvers en 2012 a mis en évidence que 15% des étudiants interrogés présentaient des acouphènes de façon permanente. Au moins 35% d'entre eux se rendaient au moins 1 fois par semaine à des événements musicaux (19). Il n'y a pas de différence d'exposition entre les sexes, les femmes s'exposent tout autant que les hommes aux sons de forte intensité (12). De nombreuses études ont tenté de mettre en place des campagnes de sensibilisation. Ces

séances d'informations ont échoué dans cette tentative de faire diminuer le taux de fréquentation des milieux festifs par les jeunes dans le souci de préserver l'ouïe (20,21).

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les étudiants mettent en danger leur audition. Tout d'abord, ces moments d'exposition ont lieu lors de soirées festives où la consommation d'alcool est courante. En effet, l'alcool agissant en tant que désinhibiteur comportemental et social, peut amener les individus à adopter certains comportements sans se soucier des conséquences (16). Les jeunes adultes sont également plus enclins à écouter de la musique que les personnes plus âgées. En effet, les jeunes âgés entre 18 et 24 ans représentent la partie de la population qui passe le plus de temps dans des milieux festifs musicaux. Ils y passent environ 50 heures par an (22). Ecouter de la musique à forte intensité est aussi un élément permettant de profiter davantage de l'activité, d'améliorer l'immersion musicale et de créer une atmosphère plus agréable. C'est une justification donnée par les jeunes fréquentant ces lieux festifs (23).

Une autre explication est la méconnaissance des dangers d'une exposition à des sons d'une trop forte intensité. La conséquence qu'est la perte d'audition est considérée comme lointaine et n'arrivant qu'à des personnes âgées.(16) Cependant, 15% des jeunes pensent que les acouphènes sont un symptôme dont il faut se préoccuper (23).

Florentine *et al.* émettent l'hypothèse que c'est l'addiction à la musique qui explique les comportements à risque des jeunes. En effet, continuer de pratiquer une activité malgré ses effets négatifs est un signe d'addiction. Un questionnaire servant initialement à détecter une addiction à l'alcool a été adapté au contexte de l'écoute de musique à haute intensité afin d'identifier un comportement d'addiction à l'écoute musicale. Sur les 90 participants de cette étude, 10% d'entre eux présentaient des résultats pouvant indiquer un comportement addictif lors d'écoute de musique (24).

En plus d'induire des comportements addictifs, la musique peut être écoutée à des niveaux très élevés sans devenir désagréable. Face à cette situation, Calvert et Clark ont développé le terme de « phénomène de bruit social ». Fréquenter des lieux avec des niveaux de musique très élevés oblige les individus souhaitant communiquer ensemble à se retrouver très près l'un de l'autre. Il faut effectivement se rapprocher fortement de l'espace personnel de son interlocuteur pour être entendu dans de telles conditions. Cette proximité devient alors une opportunité pour les personnes cherchant à faire des rencontres (8).

Toutes ces théories et hypothèses permettent d'appréhender les nombreuses raisons qui poussent les jeunes à fréquenter les milieux festifs où est diffusée de la musique à haut intensité et ce, malgré tous les risques auxquels ils s'exposent.

1.4. Rôle et utilité des protections auditives

Face à ce problème, la meilleure solution est l'utilisation de protections auditives lors de chaque participation à des événements festifs présentant des sons trop intenses.

Les protections auditives peuvent être classées en 2 catégories :

- Les bouchons d'oreilles constituent la majorité des protections utilisées. Selon le modèle, la capacité de réduction sonore peut varier de 5 à 40 dB.

Un bouchon d'oreille est un accessoire qui doit être inséré dans le canal auditif afin d'absorber et de réduire l'intensité des sons qui parviennent jusqu'aux tympans ; son insertion ne doit pas générer un inconfort au niveau de l'oreille, bien qu'il doive être suffisamment enfoncé. Il en existe toute une variété dans le commerce pour répondre aux besoins et à la morphologie de chacun. Ces bouchons peuvent être modulables ou non, jetables ou réutilisables, et sont composés de différentes matières (silicone, mousse, cire). Il est possible aussi de se procurer des bouchons faits sur mesure. Certains bouchons d'oreilles en silicone se placent dans le pavillon de l'oreille sans atteindre le conduit auditif. Ils conviendront donc mieux aux personnes qui ne supportent pas l'introduction d'un élément dans le canal auriculaire.

Ces bouchons d'oreilles traditionnels peuvent atténuer les sons de 21 à 40 dB. Leur bon fonctionnement nécessite donc une mise en place correcte dans l'oreille, selon la notice explicative correspondant au modèle. Des bouchons d'oreilles mal utilisés peuvent se révéler inefficaces (25).

Il existe également des bouchons équipés de filtres qui permettent d'atténuer les sons les plus intenses et de laisser passer les bruits de plus faible volume selon la pression acoustique reçue par le filtre. Ils ont une capacité d'atténuation des sons de 5 à 22 dB. (25)

- La seconde classe de protections auditives comprend les casques anti-bruit. Ce dispositif est davantage lié à une utilisation professionnelle (sur les chantiers, par exemple) pour des personnes exposées à de puissantes nuisances sonores.

La problématique de santé publique qu'est la perte d'audition induite par le son est évitable en cas d'utilisation correcte de ces protections auditives (26). L'OMS estime que 1000 milliards de dollars ont été perdus en 2020 dans le monde à cause des pertes auditives des individus (17).

Cependant, l'utilisation de ces accessoires dans les milieux récréatifs reste encore bien trop faible chez les jeunes. Une étude réalisée au Royaume-Uni a estimé que seulement 2% des personnes participant à des activités de loisirs soumises à des sons intenses les utilisent (27). En 2003, une étude menée conjointement en Autriche et en Italie a tenté de mesurer l'efficacité d'actions de prévention en faveur de l'utilisation de protections auditives chez des jeunes âgés de 15 à 20 ans. Cette campagne de prévention nommée « PROjectEAR » répartie sur 3 jours devait sensibiliser les participants sur leurs avantages lors d'activités accompagnées de musiques de forte intensité. Six mois après l'intervention, le pourcentage d'adolescents déclarant utiliser des protections auditives est passé de 0% à 4% (21). Cette étude a montré qu'il est très difficile d'induire un comportement préventif chez les jeunes. Une autre étude menée à l'Université d'Anvers a obtenu des résultats légèrement supérieurs à l'aide d'une campagne de promotion pour une meilleure utilisation des protections auditives. Les bons gestes et comportements en termes d'écoute et de fréquentations des milieux festifs ont été massivement partagés sur les réseaux sociaux et relayés lors de campagnes publicitaires. Le pourcentage des jeunes adoptant des gestes de préservation de l'audition est passé de 4 à 14% chez les personnes ayant été touchées par la campagne de prévention (28). Cependant, ces différentes études montrent qu'il est difficile de provoquer chez les jeunes un changement de comportement significatif dans leurs habitudes d'écoute musicale.

Une étude publiée en 2021 a tenté d'identifier pour la première fois les freins à l'utilisation des protections auditives chez des personnes âgées de 18 à 69 ans. Celles-ci étaient divisées en 2 groupes : celui des individus qui avaient déjà utilisé des protections auditives et ceux qui n'en n'avaient jamais utilisé. De nombreuses raisons ont été mises en avant pour expliquer la non-utilisation de protections auditives. Les principales raisons étaient l'influence sociale des pairs présents autour de l'individu. En effet, il sera plus difficilement acceptable socialement de porter seul des protections auditives au milieu de personnes qui n'en portent pas. La peur que celles-ci ne dégradent l'expérience musicale de l'individu et diminuent ses interactions lors de l'événement est une seconde raison évoquée (29). Cependant cette étude ne s'est pas exclusivement intéressée aux lieux festifs à haute intensité sonore. L'utilisation des protections auditives a été évaluée dans l'ensemble des espaces de loisirs où il est possible d'être exposé à des sons très intenses. Il est à noter que la particularité des interactions sociales liées au monde étudiantin, ainsi que les événements festifs qui y sont liés, n'est pas prise en compte.

Il est donc nécessaire de pouvoir déterminer les raisons spécifiques qui amènent les étudiants à négliger l'usage des protections auditives. Pour ce faire, il est important de tenir compte des caractéristiques de cette population à risque concernant la perte d'audition. Il s'agit d'un sujet très peu étudié.

C'est pourquoi tout cet argumentaire concernant l'utilisation des protections auditives mène à la question de recherche suivante : quels sont les facteurs et les comportements sociaux influençant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants liégeois lors d'activités festives exposées à des sons de forte intensité ?

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les freins et les comportements impactant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants.

Trois objectifs secondaires ont également été définis :

- Evaluer le niveau de connaissance des étudiants à propos des protections auditives et des risques de perte d'audition.
- Identifier les comportements incitant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants.
- Déterminer les éléments qui influencent la fréquentation des étudiants à des activités festives.

2. Matériel et méthode :

2.1. Type d'étude

Cette recherche consiste en une étude de type qualitative. L'objectif principal de cette étude est de déterminer les freins et les comportements qui nuisent à l'utilisation des protections auditives chez les étudiants. Pour ce faire, il est nécessaire de tenter d'appréhender les différents mécanismes et interactions qui peuvent influencer les étudiants dans leur choix d'utiliser ou non les protections auditives. Ce travail s'inscrit dans un raisonnement inductif qui a pour but de générer des hypothèses à propos d'un phénomène peu connu et ce, à l'aide des informations qui seront récoltées durant l'étude.

En recherchant les points de vue de différents étudiants, ainsi que leurs propres expériences concernant les protections auditives, cette étude tente de faire émerger les raisons communes qui sont à l'origine des comportements relatifs à l'utilisation des protections auditives.

2.2. Caractéristiques de la population étudiée

La population étudiée concerne les étudiants inscrits dans un cursus d'études supérieures. Pour des raisons de faisabilité, la recherche sera uniquement effectuée au sein de la ville de Liège.

Une série de critères d'inclusion a été identifiée :

- S'être déjà rendu au moins une fois au cours de ses études dans un lieu festif ou récréatif dans lequel sont diffusés des bruits de forte intensité.

- Être âgé entre 18 et 25 ans.

- Être inscrit en tant qu'étudiant régulier dans un cycle d'enseignement supérieur dans une des institutions d'enseignement supérieur de la ville de Liège.

- Maîtriser la langue française.

2.3. Méthode d'échantillonnage et échantillon

L'échantillonnage a été réalisé selon deux méthodes jusqu'à obtention de la saturation des données.

Tout d'abord, selon la méthode d'échantillonnage au volontaire. Pour ce faire, plusieurs annonces ont été publiées sur diverses pages Facebook fréquentées majoritairement par des étudiants liégeois. De plus, des appels ont été lancés auprès d'associations étudiantes (comités de baptêmes, cercles d'étudiants, ...).

Deuxièmement, par effet boule de neige, en profitant de l'expertise des étudiants déjà recrutés pour identifier d'autres individus dont l'expérience pouvait contribuer à améliorer les informations récoltées et faire varier les profils.

2.4. Paramètres étudiés

Michie *et al.* ont développé un système (COM-B) qui permet d'analyser le comportement afin de déterminer les facteurs qui permettent d'induire un changement de comportement. Trois conditions doivent être réunies pour permettre la réalisation du comportement souhaité : la capacité, l'opportunité et la motivation. La capacité représente la possibilité d'une personne à réaliser le comportement ciblé. L'opportunité regroupe l'ensemble des facteurs externes à la personne qui l'incitent ou bien permettent la réalisation du comportement. La motivation rassemble les différents processus mentaux qui dirigent le comportement : les émotions, la prise de décision, les habitudes, la réflexion (30). Ces trois éléments interagissent afin de permettre ou non la réalisation du comportement étudié.

Ces trois caractéristiques représentent, dans le cadre de cette recherche, les éléments qui influencent le choix de porter des protections auditives lorsque l'étudiant se rend dans un lieu festif où est diffusée de la musique de forte intensité.

Cette analyse d'un comportement permet d'étudier et de découvrir les mécanismes profonds qui influencent les étudiants dans leur choix d'utilisation de protections auditives et de fréquentation de milieux festifs.

Toujours selon le modèle COM-B, ces trois composantes ont chacune été divisées en 2 sous-catégories qui représentent les paramètres étudiés.

- La capacité physique est obtenue à l'aide d'habiletés physiques liées à la capacité d'utiliser des protections auditives. Cet élément n'a que très peu d'importance dans cette étude. En effet, la capacité physique requise pour utiliser une protection auditive est négligeable. Cette caractéristique ne sera pas prise en compte dans cette étude.

- La capacité psychologique est obtenue par l'apprentissage ou la compréhension de connaissances et par le développement de compétences émotionnelles, cognitives et comportementales qui mènent au port de protections auditives. Ce paramètre fait référence à toutes les ressources (psychologiques et intellectuelles) que peut employer l'étudiant et qui régulent son comportement en termes de protections auditives.

- La motivation réflexive est obtenue par la modification des connaissances et de la compréhension en provoquant des sentiments positifs ou négatifs sur le comportement étudié. Il s'agit de tous les éléments qui peuvent modifier les représentations, les connaissances et l'utilisation concernant les protections auditives.

- La motivation automatique est obtenue par apprentissage imitatif et par la création d'habitudes liées au comportement ciblé par cette recherche. Cette composante représente les automatismes et apprentissages passés qu'a acquis l'étudiant concernant son utilisation et ses connaissances en matière de protections auditives.

- L'opportunité physique est obtenue par une modification de l'environnement physique de l'individu liée à la possibilité d'utiliser des protections auditives. Cette caractéristique est composée de toute modification physique de l'environnement dans lequel se trouve l'étudiant et influençant sa capacité à utiliser des protections auditives.

- L'opportunité sociale est obtenue par une modification de l'environnement social de l'individu liée au comportement cible à atteindre. Ce dernier paramètre représente les rôles et influences

que peuvent avoir l'environnement et le réseau social de l'étudiant sur son comportement d'utilisation de protections auditives (30).

2.5. Outils de collecte des données

La technique des entretiens semi-dirigés a été utilisée dans le cadre de cette étude afin de récolter les informations recherchées auprès des étudiants. Ces entrevues entre le chercheur et la personne interviewée permet de cadrer la discussion à l'aide de différentes questions ouvertes préparées tout en permettant à l'étudiant de répondre selon son expérience et ce, de manière libre concernant l'utilisation des protections auditives. Pour ce faire, un guide d'entretien (Annexe 1) a été réalisé par le chercheur afin d'aborder chacun des paramètres étudiés.

Dans le but de garantir la pertinence et la compréhension des questions du guide d'entretien, ce dernier a d'abord été testé auprès d'un étudiant correspondant aux caractéristiques de la population étudiée.

2.6. Organisation et planification de la collecte des données

Les différents appels de recrutement ont été envoyés durant le mois de mars. Des annonces ont été postées sur des pages Facebook et des courriers électroniques transmis aux représentants de groupes étudiants. Chaque annonce était accompagnée d'un descriptif de l'étude, des objectifs recherchés, ainsi que des informations qui seraient demandées aux participants. Ces demandes ont été réitérées jusqu'à obtention de la saturation des données.

Les entretiens ont commencé à la mi-mars et se sont déroulés jusqu'à la fin du mois de mai. Ces derniers ont été effectués par visioconférence (via Microsoft Teams) ou en présentiel dans un lieu (calme et à l'abri de tout dérangement extérieur) choisi par le participant. Le choix du mode de réalisation, ainsi que la date de l'entretien ont été laissés à l'appréciation du participant. Les différents entretiens ont duré entre 25 et 40 minutes. L'intégralité des conversations a été enregistrée avec l'accord de l'étudiant et ce, afin de faciliter la retranscription. De plus, chaque étudiant a signé un formulaire d'information et de consentement (Annexe 2) après avoir reçu de la part du chercheur toutes les informations jugées nécessaires pour la bonne compréhension des objectifs de l'étude et sur la manière dont les informations seraient stockées et utilisées.

2.7. Traitement des données et méthodes d'analyse

L'ensemble des entretiens a été intégralement retranscrits et anonymisés. Dans un premier temps, chaque entretien a reçu une analyse verticale de la part du chercheur en lisant celui-ci dans son intégralité afin de s'imprégner au mieux des réponses de l'étudiant. Cette première lecture a permis de mettre en évidence les verbatims liés aux différents paramètres étudiés.

Dans un second temps, une analyse horizontale de l'ensemble des entretiens a été réalisée afin de réunir les différents concepts et verbatims communs en un ensemble de codes et ainsi permettre une analyse de ces derniers selon les paramètres étudiés.

Toutes ces analyses ont été réalisées uniquement par le chercheur.

2.8. Aspects éthiques et réglementaires

Cette étude n'entre pas dans le cadre de la loi de 2004 relative à l'expérimentation sur la personne humaine. De ce fait, il n'est pas nécessaire de la soumettre au Comité d'Éthique. Ceci a été confirmé par la réponse du Comité d'Éthique (Annexe 3) à la suite de la demande d'avis (Annexe 4) transmise à ce dernier le 8 février 2023.

L'intégralité des données récoltées lors de cette étude a été utilisée dans le respect de la loi du 25 mai 2018 relative au Règlement Général sur la Protection des données. Toutes les données ont été stockées sur un ordinateur protégé par un mot de passe et seront supprimées une fois l'étude terminée. Aucune information personnelle concernant les étudiants n'a été conservée une fois l'anonymisation des entretiens réalisée.

3. Résultats :

3.1. Description de l'échantillon

Au terme des entretiens, dix étudiants âgés de 19 à 25 ans ont accepté de participer à cette étude. Les différentes caractéristiques de ces répondants ainsi que leur type d'études sont repris dans le Tableau 1.

Tableau 1. Description de l'échantillon

Etudiant	Age	Sexe	Etude	Fréquentation milieux festifs	Utilisation protections auditives
1	22	Homme	Psychologie	1x/mois	Jamais
2	23	Femme	Kinésithérapie	>1x/semaine	Jamais
3	19	Femme	Gestion des ressources humaines	1x/semaine	Jamais
4	23	Homme	Infirmier	1x/semaine	Toujours à disposition si nécessaire
5	25	Femme	Sage-femme	>1x/semaine	Jamais
6	24	Femme	Vétérinaire	1x/mois	Jamais
7	24	Femme	Master en sciences de la santé publique	>1x/semaine	Jamais
8	24	Femme	Biochimie	>1x/semaine	Jamais
9	23	Femme	Institutrice primaire	1x/mois	Jamais
10	23	Homme	Médecine	1x/semaine	Jamais

3.2. Analyse thématique

L'analyse thématique des réponses est réalisée selon les cinq paramètres étudiés. Chacune des catégories est divisée en différentes sous-catégories qui ressortent de l'analyse des entretiens.

3.2.1. Capacité psychologique

3.2.1.1. Soirées vs festivals

Certains étudiants font part d'une distinction entre les festivals et concerts, et les soirées passées dans un bar qui sont des événements étudiants dont l'organisation est beaucoup plus spontanée et les préparatifs moindres. En effet, se rendre à un festival nécessite d'emmener davantage de matériel, tandis que les soirées étudiantes sont moins prévisibles. Dans ce dernier cas, le fait d'avoir des protections auditives sur soi est dès lors plus rare.

1 : « Il y a ce côté quand tu prépares ton festival, tu penses à amener ton baffle, ta tente, tes protections auditives. C'est toute une préparation alors que quand on sort de façon

hebdomadaire, on va moins réfléchir à ce qu'on prend. On va y aller un peu à l'arrache. Et c'est vrai qu'il y a moins de réflexion. »

4 : « Ben pour moi, la plus grosse différence, c'est clairement, genre, le terrain géographique. Tu vois, je veux dire la distance de où le son va pouvoir être entendu est beaucoup plus grande donc d'office, plus tu te retrouves proche du son, enfin de la source sonore, plus ça va être fort puisque celui qui est tout au bout qui est parfois à 700 mètres doit entendre aussi. »

Cette différence de lieux, de manières de faire la fête et de s'exposer au bruit entraîne une autre vision des protections qui deviennent davantage acceptables à porter. Les festivals sont considérés comme des lieux où le niveau sonore serait bien plus élevé que dans les soirées improvisées. De ce fait, le risque auditif serait plus grand et le port des protections auditives davantage justifié et socialement accepté.

7 : « Tu vois par exemple clairement en concert ou en festival, ce serait plus acceptable d'en prendre au cas où. Enfin ça me viendrait plus vite à l'esprit que de me dire que je vais boire un verre dans le Carré où je sors dans un bal ou quoi. J'aurais même pas l'idée de penser à ça du tout alors que ouais clairement dans des trucs plus gros où j'aurais l'impression que la musique va plus fort. »

Les festivals et concerts sont des événements pour lesquels le port de protections auditives est considéré comme plus acceptable et utile par les étudiants, car la préparation nécessaire avant de s'y rendre justifie de prendre davantage de précautions pour se protéger, car l'intensité sonore y est considérée comme plus élevée. En revanche, les soirées festives étudiantes pour lesquelles la décision de participer ou non peut être prise à la dernière minute ne présenteraient pas un danger suffisant pour justifier le port de protections auditives. De ce fait, les risques sont négligés au profit de la recherche du plaisir et de l'amusement engendré par ces événements.

3.2.2. Motivation réflexive

3.2.2.1. Se sentir intouchable

Les étudiants se montrent insouciants et pensent que cela ne les affecte pas directement.

1 : « Une campagne de sensibilisation. Un peu d'avant après. Genre avant d'avoir commencé tous ces festivals et puis tous les risques quelques années plus tard, là c'est vrai que ça me ferait un peu réfléchir. Si vraiment j'avais un proche ou quoi, qui a vraiment eu un souci auditif à cause justement de ces vibrations. Mais sinon, voilà. »

5 : « *Je ne suis pas forcément exposée à ce bruit-là chaque semaine et je me dis si c'est occasionnel voilà je risque moins. »*

8 : « *J'ai pas vraiment eu l'occasion d'en mettre le dernier festival que j'ai fait, c'était mi-août et j'en fais pas nécessairement beaucoup non plus. Et les soirées que je fais, je trouve que la musique n'est pas trop forte. Ce n'est pas assez fort que pour mettre des bouchons d'oreilles. Et puis les concerts, c'est pas ce que je fais régulièrement, donc de là à acheter des protections je sais pas c'est quoi le prix mais voilà, je me dis que je préfère, je sais pas, acheter un souvenir du concert plutôt que d'acheter des protections. »*

Le temps d'exposition aux sons intenses est un facteur déterminant dans l'appréciation du risque de développer des pertes d'audition chez les étudiants. En effet, des expositions qui sont répétées de manière hebdomadaire ou davantage espacées dans le temps sont considérées comme moins graves. De plus, pour que les étudiants se décident à porter des protections auditives, le niveau sonore doit atteindre un stade qui entraîne de fortes gênes voire de la douleur. La simple difficulté de communiquer avec ses proches tant le son est élevé n'est pas suffisante pour pousser les étudiants à se protéger. Le temps d'exposition est donc le seul facteur utilisé par les étudiants pour jauger les risques de dommages auditifs, bien que l'intensité sonore soit également un facteur majeur de la perte d'audition.

3.2.2.2. Avoir des connaissances impactées

Toutefois, les étudiants connaissant des personnes qui ont été impactées par une exposition à des sons trop intenses, sont davantage sensibilisés à la thématique de recherche. En effet, les conséquences négatives d'une perte d'audition permettent une prise de conscience chez ces jeunes. Ce contact avec des personnes impactées entraîne généralement une augmentation des discours préventifs qui peuvent être entendus dans la sphère familiale proche de l'étudiant.

6 : « *Ouais, sans pour autant prendre des mesures quand je sors, mais je me suis vraiment dit, ouais, effectivement, on peut avoir des effets directs. »*

9 : « *Vu que j'ai toujours eu mes soucis d'audition depuis que je suis petite, mes parents ont toujours voulu que je fasse attention et en fait ma grand-mère est quasiment sourde, je dirais à 80%. Et du coup bah c'est vrai que dans ma famille on a toujours un peu plus parlé je pense. Et ben comme j'ai toujours eu mes problèmes depuis que je suis petite, je pense que ça n'a jamais changé et du coup bah forcément quand je vais à des rendez-vous médicaux ben à chaque fois on me dit faut bien faire attention. »*

Cependant, cette reconnaissance des conséquences possibles n'est pas suffisamment forte pour entraîner un réel changement dans les comportements d'exposition aux sons trop intenses.

3.2.3. Motivation automatique

3.2.3.1. Profiter de la musique

L'écoute de la musique représente pour certains étudiants une réelle source de plaisir qui peut donc être contrariée par le port de protections auditives.

5 : *« Bah le fait que j'entende moins bien et que je puisse moins bien profiter de la musique, moi j'aime écouter tous les petits détails musicaux, écouter ce qu'ils jouent vraiment à la guitare. Parce que souvent c'est des trucs de rock ou des groupes comme ça. Donc il y a souvent de la guitare et j'aime beaucoup écouter les gens qui jouent de la guitare. Et donc si je peux plus vraiment entendre tous les détails de ce qui se passe vraiment, de profiter de la musique, alors là les protections d'oreilles j'aurais pas envie de les porter. »*

Cette diminution du potentiel d'écoute cause un blocage. Le besoin de profiter de l'événement surpasse l'importance de protéger son ouïe.

3.2.3.2. Covid-19 et arrêt des habitudes

La pandémie de COVID-19 qui a commencé en mars 2020 a complètement stoppé l'ensemble des événements festifs auxquels participaient les étudiants. Cet arrêt brutal a bouleversé le quotidien de nombreux jeunes en les obligeant à se réinventer pour continuer à entretenir des contacts sociaux. Nombre d'entre eux ont eu l'impression que leur vie s'était arrêtée durant 2 années. Face à cette crise, deux attitudes opposées ont été adoptées par les étudiants en attendant le retour des événements festifs.

Tout d'abord, certains étudiants ont simplement attendu la réouverture des soirées afin de pouvoir reprendre leur vie d'avant la pandémie. Ils ont ainsi récupéré leurs habitudes de fréquentations sans que cet arrêt de 2 ans n'ait modifié leur comportement d'exposition aux bruits intenses.

3 : *« Bah honnêtement, pour moi les 2 années de COVID ça a été 2 années de pause dans ma vie comme si tout s'était mis en pause. Et puis une fois que ça s'est terminé, j'ai repris comme si rien ne s'était passé. »*

7 : *« J'avais hâte de reprendre. Et dès que tout était réouvert, j'ai été à chaque truc qui ouvrait au fur et à mesure. »*

2 : « Ben avant le COVID justement, je sortais moins puis c'est après le COVID que je me suis remise à sortir et plus qu'avant le COVID du coup. Parce que ben oui, on peut dire que ça a changé du coup que je sors plus, mais c'est pas pour ça que je fais plus attention aux contacts et tout ni pour la musique. »

L'autre partie des étudiants interrogés a, quant à elle, mis à profit cette interruption forcée pour prendre du recul sur la manière de fréquenter les milieux festifs. Cet élan pour participer à des événements a quelque peu diminué. Lors de la réouverture, ces étudiants ont pris davantage en compte leurs propres envies et besoins, se laissant moins influencer par le groupe.

5 : « Alors déjà moins de sorties. Après, surtout je pense plus à moi si j'ai pas envie de sortir je sors pas alors qu'avant j'étais plus si on me forçait un peu à sortir, j'allais sortir alors que maintenant, je pense plus à moi et je me dis non. Si j'ai pas envie de sortir, je m'écoute moi, j'écoute mon corps plus qu'avant le COVID. Avant le COVID, j'étais plus vite influencée. »

Une majorité des étudiants se rend à des événements festifs par habitude et pour suivre des camarades dans les moments d'amusement. Cependant, la pandémie de Covid-19 est venue bouleverser ce folklore étudiantin par un arrêt de longue durée. Les automatismes de certains étudiants en matière de fréquentation de milieux festifs ont été remis en question, ces jeunes ressentant ces sorties comme moins nécessaires à leur épanouissement.

3.2.3.3. Musique et alcool

6 : « Quand j'ai vraiment trop bu bah ce côté penser à ses oreilles je l'oublie et même le bruit diminue un peu quoi. Toutes les fonctions sont altérées. Donc oui, l'alcool a un grand rôle là-dedans que Si je pense aux quelques fois où je suis sortie d'un bar parce que j'avais mal aux oreilles, j'étais sobre ou alors j'avais pas beaucoup bu, donc je pense qu'il y a un lien, il y a une grosse corrélation entre les 2. »

10 : « Bah c'est sûr que quand on boit un petit coup, on est plus dans l'ambiance, souvent on va se rapprocher ben forcément de la scène ou quoi. Donc les basses c'est sûr que c'est plus fort. Je me suis dit à un moment ah ouais c'est fort quand même mais bon c'est pas grave. »

La consommation d'alcool représente un réel facteur aggravant dans le risque de perte d'audition, accentuant le sentiment d'invulnérabilité lors d'expositions à des sons puissants et donnant la priorité à l'amusement. C'est un cercle vicieux qui entraîne une forme de déresponsabilisation.

3.2.4. Opportunité physique

3.2.4.1. Un manque de prévention

Les étudiants se sentent très peu sensibilisés face aux risques de perte d'audition lorsqu'ils fréquentent les milieux festifs. Ce manque de sensibilisation se traduit par une méconnaissance des comportements à adopter afin de protéger l'ouïe. Les jeunes sont conscients de leur lacune et sont demandeurs pour un développement du nombre d'actions préventives. Une grande majorité d'entre eux n'a jamais observé de distributions de bouchons d'oreilles dans les milieux festifs qu'ils fréquentent.

7 : « *C'est vrai que dans les soirées, il y en a pas spécialement à disposition des boules Quies.* »

1 : « *On va au même concert pourtant en général mais moi j'en ai jamais vu. Ouais, je sais pas, moi j'ai peut-être pas fait attention aussi. Non, j'ai jamais vu de prévention, spécialement si une fois je suis allée dans une usine qui faisait qui produisait du verre et là on peut en mettre. Pour les concerts et les milieux festifs, je trouve que c'est vraiment pas très présent.* »

6 : « *J'ai jamais vu en soirée des bouchons qui étaient mis à disposition des étudiants.* »

10 : « *Je trouve que peut-être il n'y a pas assez de pubs, pas assez de oui, ça ne fait pas la pub comme l'alcool fait la pub genre mais que ça pourrait être bien aussi qu'ils en distribuent dans les lieux de sortie. Dans les lieux festifs, ça manque de prévention je trouve.* »

3 : « *Personnellement j'ai jamais vu de prévention concernant l'utilisation de bouchons d'oreilles.* »

Selon les étudiants, la problématique des risques de perte d'audition n'est pas suffisamment mise en avant par les différents organismes de prévention. Les jeunes souhaiteraient que davantage de moyens soient déployés pour sensibiliser aux risques encourus.

3.2.5. Opportunité sociale

3.2.5.1. Garder une attitude socialement acceptable

Porter des protections auditives peut être mal vu. En effet, les étudiants pensent qu'ils seront en décalage avec les autres. Le fait de porter des protections auditives est perçu comme anormal, car ce comportement n'est pas partagé par la majorité des étudiants.

4 : « *C'est surtout question socialement, c'est un peu bizarre quoi. C'est un peu comme si quand t'es en groupe et que tu portes encore un masque, c'est le même effet. Le regard des gens joue beaucoup.* »

Le regard et le jugement d'autrui peuvent influencer les étudiants au point d'en modifier leur comportement. En effet, il est selon eux préférable de se comporter en accord avec le groupe plutôt que selon leurs propres principes.

5 : *« Ben il y a le regard des autres. Si je dois être la seule à en porter, je pense que je me dirais ben non. Ce que je vais avoir l'air débile par rapport aux autres. Si tout le monde le fait, je le ferai facilement. Mais si il y a juste moi qui devait le faire. C'est le regard des autres qui jouerait. »*

Les différents étudiants interrogés n'ont pas tous la même sensibilité concernant le niveau sonore considéré comme acceptable. Cette différence d'appréciation peut entraîner des frictions au sein des groupes d'étudiants participant à des événements festifs. Ces tensions viennent rompre l'entente qui existe au sein du groupe et l'envie générale de passer un bon moment.

3 : *« Ça m'est déjà arrivé de vouloir sortir d'un bar parce que j'avais trop mal aux oreilles et qu'on a pas tous la même sensibilité aux oreilles. Moi, je l'ai particulièrement, je ressens fort quand la musique va beaucoup trop fort et j'ai des potes qui voulaient rester dans le bar. Donc bah moi j'ai attendu à l'extérieur et oui ça peut créer un conflit parfois, un malaise par rapport aux autres. »*

Au sein des étudiants, l'image de soi qui est transmise aux autres est très importante et conditionne le comportement face aux condisciples. Cette pression qui force le mimétisme social ne permet pas à chaque étudiant de suivre ses valeurs et de se respecter. Les personnes qui persistent à aller à contre-courant de la décision s'exposent à la confrontation.

3.2.5.2. Un besoin naturel de communication

Le comportement des étudiants en milieu festif est rythmé par les nombreuses interactions sociales qui s'y déroulent. En effet, ces dernières sont extrêmement importantes au bon déroulement des sorties et à l'épanouissement des étudiants. Le port des protections auditives viendrait nuire à ces interactions. En effet, ces protections agiraient comme une barrière en compliquant les discussions.

6 : *« T'amuser entre copains, bah c'est compliqué quoi, du coup ça met un mur entre guillemets, entre toi et la personne. »*

2 : *« C'est surtout l'importance de passer et de partager un moment avec des gens qu'on apprécie en fait. »*

10 : *« Ben ça apporte, je trouve une autre dynamique que de voir les gens uniquement en cours, ça apporte de pouvoir s'amuser différemment que pendant les cours parce qu'après les cours, souvent t'as besoin de décompresser et de relâcher la pression des cours. Et donc tu te vois dans*

un autre milieu, tu découvres les gens différemment aussi parce que quelqu'un assis à côté de toi en cours n'est pas le même que quelqu'un avec qui tu fais la fête. »

8 : « Si c'est trop fort ça vient mettre à mal les relations avec les autres. Je trouve que c'est quand même important d'entendre les gens parce que quand t'es obligé de crier à l'oreille des autres pour leur dire quelque chose, je trouve que c'est pénible quoi au final. Tu ne l'entends pas et il ne t'entend pas, tu ne sais plus parler quoi. »

Les contacts qu'ont les étudiants lors de ces événements sont nécessaires à leur équilibre. En effet, sortir permet d'opérer une rupture avec le quotidien des cours, de l'étude et des examens. En se rencontrant, les jeunes peuvent partager leur expérience et soucis. Ils cherchent également à mettre de côté, le temps d'une soirée, le stress qu'ils éprouvent en rencontrant des personnes vivant la même situation.

4 : « Je vois un désagrément à en porter. C'est de devoir les enlever à chaque fois pour parler. Parce que je présume que si j'en mets j'entendrai assez enfin j'entendrai encore quasiment que la musique et presque plus les gens avec qui je voudrais communiquer, donc ça sera un peu ennuyant. »

4. Discussion, perspectives et conclusion :

4.1. Discussion

L'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence différents éléments qui influencent le comportement des étudiants dans leurs manières d'utiliser des protections auditives et dans le choix d'en porter ou non.

Le principal facteur d'influence se situe au niveau de l'image de soi et la manière dont elle est acceptée et jugée par les autres étudiants. Le port des protections auditives est un geste qui est encore très mal perçu dans l'univers étudiant. La très faible part des étudiants qui en portent est considérée à la marge du groupe, car leur nombre est minoritaire. Cette représentation négative des protections auditives pousse donc les étudiants à éviter d'en porter par peur d'être mal considérés. L'étude réalisée par Loughran *et al.* avait également identifié l'influence des pairs et les normes sociales comme des éléments freinant les individus à porter des dispositifs protecteurs (29).

Il existe une exception à cette règle. En effet, les festivals et autres événements de plus grande ampleur, nécessitent plus de préparation de la part des étudiants pour s'y rendre. De ce fait, le

port des protections auditives n'est donc plus observé comme un signe anormal, mais comme un élément inclus dans la panoplie de protection de l'étudiant.

Un autre frein à l'utilisation des protections est le rôle et l'utilité qu'attribuent les étudiants aux sorties festives. En effet, ces dernières agissent comme des exutoires au stress et aux exigences de la vie étudiante. Ces soirées hors du temps où les étudiants peuvent ne plus penser à leurs cours, examens... et permettent de s'adonner aux différents plaisirs attendus en se rendant à ces événements : retrouver des amis, écouter de la musique, faire de nouvelles rencontres....

Porter des protections auditives est considéré par les étudiants comme une réelle entrave à l'accomplissement de ces activités. Ces dispositifs agissant comme une barrière qui empêche les sons de passer diminuent les interactions entre personnes, car une simple discussion est rendue impossible. De plus, profiter de la musique est également altéré par la réduction des sons. Cette modification de la perception sonore est considérée comme un isolement par les étudiants. Cet enfermement sonore est l'opposé de ce qu'ils recherchent en fréquentant ces événements festifs. Afin d'empêcher cette isolation sociale lors de soirées festives, les jeunes préfèrent abandonner l'utilisation de protections auditives plutôt que de devoir les retirer, puis les replacer de nombreuses fois afin de pouvoir communiquer.

Un autre élément qui influence le comportement des étudiants est leur méconnaissance des risques liés à l'écoute de sons trop intenses. En effet, de manière générale, les jeunes n'envisagent pas leur comportement d'écoute musicale comme une menace pour leur audition. Une exposition hebdomadaire à des événements festifs ne serait pas suffisante pour représenter un risque de perte d'audition pour les étudiants, car le délai entre chaque événement serait suffisamment espacé pour éviter d'endommager les capacités auditives.

De plus, la sensation concernant le niveau sonore est variable parmi les étudiants. Ceux dont la sensibilité est faible seront moins gênés par un niveau sonore élevé que ceux dont la sensibilité plus élevée leur fait prendre conscience plus rapidement de l'intensité sonore dans laquelle ils se trouvent.

Hunter explique également que les étudiants s'attendent à ce que le niveau sonore soit élevé dans les milieux festifs car cela fait partie de l'expérience liée à ces événements et amène une sous-estimation du niveau sonore ressenti (31).

Enfin, les étudiants ont peu de connaissances sur la variété des protections auditives, sur leur fonctionnement et leur efficacité. Ils voient ces accessoires comme un élément empêchant la communication, isolant l'utilisateur de tout son extérieur. Il existe cependant des dispositifs

protecteurs comme le bouchon d'oreille avec filtre qui permet d'entretenir une conversation tout en étant protégé des sons trop élevés. Une communication positive misant sur les bienfaits et démontrant les bénéfices de ces dispositifs permettrait aux étudiants de se familiariser davantage à leur utilisation (32).

Les jeunes se sentent trop peu exposés à la promotion de ces dispositifs protecteurs. Ceci participe au manque de connaissance sur l'utilité de protéger son ouïe. De plus, Crutzen *et al.* ont démontré qu'une meilleure disponibilité des protections auditives (distribution lors d'événements) entraînerait une plus grande utilisation de ces dernières (33).

4.2. Forces

Le choix des entretiens individuels comme méthode de récolte de données a permis aux participants de livrer leur expérience à l'écart de tout regard extérieur. En effet, l'utilisation de protections auditives est fortement liée à la pression sociale. De ce fait, lors des entretiens, l'investigateur a tenté d'instaurer un climat de confiance pour permettre à l'étudiant interrogé de se livrer sans devoir se préoccuper du jugement d'autrui. Cette méthode de collecte était dès lors la plus adaptée à la thématique étudiée et a favorisé une compréhension approfondie du comportement des étudiants concernant l'usage de protections auditives.

De plus, la diversité des étudiants rencontrés a permis de récolter des données variées. Certains éléments récurrents ont été mis en évidence tout en obtenant divers points de vue et comportements concernant l'utilisation des protections auditives.

4.3. Limites et biais

Il est important de signaler la présence de différents biais au sein de cette étude.

Il s'agit, tout d'abord, de la petite taille de l'échantillon. Ce dernier n'est donc pas représentatif de la population étudiée et ne permet pas de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble des étudiants.

Le biais de volontariat est également présent au sein de cette recherche. En effet, les étudiants ayant accepté de participer aux entretiens sont ceux qui portaient un intérêt particulier à la thématique étudiée et qui étaient les plus disposés à discuter de leur comportement en termes de protections auditives. De ce fait, certaines personnes qui auraient pu apporter des éléments probants supplémentaires ne se sont pas manifestées. En outre, les méthodes d'échantillonnage,

à savoir le volontariat et l'effet boule de neige n'ont pas permis d'obtenir un échantillon répondant à la diversité de la population étudiée.

Le biais de désirabilité sociale peut être souligné. Les différentes questions posées aux étudiants pourraient les avoir amenés à omettre certains éléments pour donner une image plus positive d'eux-mêmes et introduire ainsi une sous-estimation des résultats obtenus au travers de l'étude. Une faiblesse liée à la recherche qualitative est la subjectivité du chercheur. En effet, ce dernier a pu involontairement influencer les réponses des étudiants par des idées préconçues et des relances émises pendant l'entretien. Afin de limiter ce risque, le chercheur a adopté une attitude la plus neutre possible. De plus, les questions élaborées dans le guide d'entretien se voulaient très ouvertes et d'un nombre raisonnable pour permettre à l'étudiant de fournir sa propre expérience, à l'abri de toute influence extérieure. Pour ce faire, l'anonymat ainsi que la stricte confidentialité des données ont été respectés.

La réalisation de certains entretiens par visioconférence a pu freiner l'interprétation et la compréhension du non verbal. En effet, la communication non verbale est moins perceptible par écran interposé. Pour limiter au maximum cette absence de proximité lors des entretiens, des temps de réflexion et de silences suffisamment longs ont été octroyés pour permettre à l'étudiant de transmettre son vécu dans de bonnes conditions.

Lors de ce travail, le chercheur a vécu sa première investigation de recherche qualitative en réalisant un nombre important d'entretiens semi-dirigés. Une des difficultés a résidé dans les nombreuses relances faites auprès des étudiants moins loquaces afin de récolter leurs réponses. La richesse des conversations s'est vue quelque peu amoindrie par le manque d'expérience de l'investigateur. Cependant, le test réalisé au niveau du guide d'entretien a permis d'identifier les situations compliquées. De plus, au fil des interviews, le chercheur a développé ses interactions avec les différents étudiants pour obtenir des réponses de plus en plus riches et plus variées.

4.4. Perspectives

L'échantillon étudié au sein de ce travail a permis de mettre en évidence une série de raisons qui influencent le comportement des étudiants en matière de protections auditives. Vu la taille limitée de l'échantillon, il serait utile d'élargir cette recherche à certaines catégories spécifiques d'étudiants davantage exposés aux milieux festifs tels que les groupes d'étudiants qui ont la charge de l'organisation des événements folkloriques estudiantins.

Une évolution possible concernant cette thématique serait de confronter le récit et les expériences des étudiants concernant leur utilisation des protections auditives au point de vue des responsables des milieux festifs qui ont la charge de la définition du niveau sonore. Il serait utile d'investiguer les raisons qui amènent à diffuser de la musique qui peut atteindre des niveaux néfastes pour l'audition.

Une autre perspective serait la réalisation d'observations sur le terrain afin de comprendre concrètement le comportement des étudiants dans leur manière de fréquenter les milieux festifs et découvrir la place qui est attribuée aux protections auditives dans ces milieux. Il serait utile d'évaluer concrètement le réel impact des protections auditives sur le comportement des étudiants.

Finalement, il est important de poursuivre l'étude des facteurs qui influencent les décisions politiques dans la régulation des niveaux sonores diffusés dans les milieux festifs, dans la prévention et la distribution de protections auditives. Les politiques de régulation de l'intensité sonore restent le facteur le plus important dans la prévention des risques de perte d'audition. Il est donc nécessaire de poursuivre la sensibilisation des pouvoirs publics aux risques encourus par la population étudiante.

4.5. Conclusion

Ce travail de recherche avait pour but de comprendre les mécanismes de comportements profonds qui influencent les étudiants dans leur manière de fréquenter les milieux festifs, ainsi que dans leur choix de porter ou non des protections auditives.

Cette interrogation a émergé du constat que les événements festifs fréquentés par les étudiants représentent un réel danger pour leur audition sur le long terme en cas d'expositions répétées à des sons de forte intensité. En effet, le niveau qui y est diffusé peut atteindre des niveaux bien supérieurs aux recommandations qui garantissent une écoute sans risque (9).

Au vu des résultats obtenus lors des différents entretiens, le lien qui existe entre les étudiants et les événements festifs reste très important et constitue un des éléments incontournables de la vie étudiante. Il est force de constater que les protections auditives ont encore une place trop limitée dans les réflexes de prévention des étudiants.

En effet, les nombreuses interactions sociales vécues par les étudiants représentent le plus gros frein au port de protections auditives. La diminution des contacts sociaux induit par ces dispositifs entraîne une image négative de ces bouchons protecteurs. De ce fait, leur utilisation est mal

perçue et peut entraîner un rejet de l'idée d'en porter par peur de l'étudiant d'être considéré comme une personne à part de son groupe de connaissances.

Ces résultats démontrent l'importance du travail de prévention et de promotion à mener pour permettre aux étudiants de comprendre la réelle utilité des protections auditives et la nécessité de les intégrer dans leurs habitudes. Responsabiliser les jeunes pour assurer la sauvegarde de leur capacité auditive est un des défis sanitaires de notre époque.

5. Références bibliographiques :

1. World Health Assembly 70. Prevention of deafness and hearing loss: report by the Secretariat [Internet]. Geneva: World Health Organization; 2017 [cited 2022 May 23]. Available from: <https://apps.who.int/iris/handle/10665/274920>
2. Opperman DA, Reifman W, Schlauch R, Levine S. Incidence of spontaneous hearing threshold shifts during modern concert performances. *Otolaryngol Head Neck Surg.* 2006 Apr;134(4):667–73.
3. Śliwińska-Kowalska M, Zaborowski K. WHO Environmental Noise Guidelines for the European Region: A Systematic Review on Environmental Noise and Permanent Hearing Loss and Tinnitus. *Int J Environ Res Public Health.* 2017 Oct;14(10):1139.
4. Degeest S, Corthals P, Keppler H. Evolution of hearing in young adults: Effects of leisure noise exposure, attitudes, and beliefs toward noise, hearing loss, and hearing protection devices. *Noise and Health.* 2022 Apr 1;24(113):61.
5. Shargorodsky J, Curhan SG, Curhan GC, Eavey R. Change in Prevalence of Hearing Loss in US Adolescents. *JAMA.* 2010 Aug 18;304(7):772–8.
6. Crandell C, Mills TL, Gauthier R. Knowledge, behaviors, and attitudes about hearing loss and hearing protection among racial/ethnically diverse young adults. *J Natl Med Assoc.* 2004 Feb;96(2):176–86.
7. Bogoch II, House RA, Kudla I. Perceptions About Hearing Protection and Noise-induced Hearing Loss of Attendees of Rock Concerts. *Can J Public Health.* 2005 Jan 1;96(1):69–72.
8. Petrescu N. Loud Music Listening. *Mcgill J Med.* 2008 Nov;11(2):169–76.
9. Imam L, Hannan SA. Noise-induced hearing loss: a modern epidemic? *Br J Hosp Med (Lond).* 2017 May 2;78(5):286–90.
10. Neitzel RL, Fligor BJ. Risk of noise-induced hearing loss due to recreational sound: Review and recommendations. *The Journal of the Acoustical Society of America.* 2019 Nov 27;146(5):3911–21.
11. Bray A, Szymański M, Mills R. Noise induced hearing loss in dance music disc jockeys and an examination of sound levels in nightclubs. *J Laryngol Otol.* 2004 Feb;118(2):123–8.
12. Mercier V, Hohmann BW. Is Electronically Amplified Music too Loud? What do Young People Think? *Noise Health.* 2002;4(16):47–55.
13. Les règles relatives à la diffusion de son [Internet]. 2021 [cited 2023 May 9]. Available from: <https://environnement.brussels/pro/reglementation/obligations-et-autorisations/les-regles-relatives-la-diffusion-de-son>
14. Législation/conditions de diffusion du son amplifié [Internet]. [cited 2023 May 9]. Available from: <http://environnement.wallonie.be/legis/bruit/bru021.htm>

15. Gilles A, Van Hal G, De Ridder D, Wouters K, Van de Heyning P. Epidemiology of Noise-Induced Tinnitus and the Attitudes and Beliefs towards Noise and Hearing Protection in Adolescents. *PLoS One*. 2013 Jul 24;8(7):e70297.
16. Beach EF, Nielsen L, Gilliver M. Providing earplugs to young adults at risk encourages protective behaviour in music venues. *Glob Health Promot*. 2016 Jun;23(2):45–56.
17. Chadha S, Kamenov K, Cieza A. The world report on hearing, 2021. *Bull World Health Organ*. 2021 Apr 1;99(4):242-242A.
18. Huddle MG, Goman AM, Kernizan FC, Foley DM, Price C, Frick KD, et al. The Economic Impact of Adult Hearing Loss: A Systematic Review. *JAMA Otolaryngology–Head & Neck Surgery*. 2017 Oct 1;143(10):1040–8.
19. Gilles A, De Ridder D, Van Hal G, Wouters K, Kleine Punte A, Van de Heyning P. Prevalence of leisure noise-induced tinnitus and the attitude toward noise in university students. *Otol Neurotol*. 2012 Aug;33(6):899–906.
20. Weichbold V, Zorowka P. [Effect of information about hearing damage caused by loud music. For adolescents the music in discoteques is too loud despite loudness limits]. *HNO*. 2002 Jun;50(6):560–4.
21. Weichbold V, Zorowka P. Effects of a hearing protection campaign on the discotheque attendance habits of high-school students: Efectos de una campaña de protección auditiva en los hábitos de asistencia a discotecas de estudiantes de educación media. *International Journal of Audiology*. 2003 Jan;42(8):489–93.
22. Beach EF, Gilliver M, Williams W. Leisure noise exposure: Participation trends, symptoms of hearing damage, and perception of risk. *International Journal of Audiology*. 2013 Feb 1;52(sup1):S20–5.
23. Hunter A. “There are more important things to worry about”: attitudes and behaviours towards leisure noise and use of hearing protection in young adults. *Int J Audiol*. 2018 Jun;57(6):449–56.
24. Florentine M, Hunter W, Robinson M, Ballou M, Buus S. On the behavioral characteristics of loud-music listening. *Ear Hear*. 1998 Dec;19(6):420–8.
25. Kwak C, Han W. The Effectiveness of Hearing Protection Devices: A Systematic Review and Meta-Analysis. *Int J Environ Res Public Health*. 2021 Nov 7;18(21):11693.
26. Hayes ME, Hammond S, Montgomery AP, Stephenson L. Improving Hearing Protection Device Noise Attenuation Through Fit-Testing in an Occupational Health Clinic. *Workplace Health Saf*. 2022 Apr 1;70(4):196–204.
27. Armitage CJ, Loughran MT, Munro KJ. Epidemiology of the extent of recreational noise exposure and hearing protection use: cross-sectional survey in a nationally representative UK adult population sample. *BMC Public Health*. 2020 Oct 9;20:1529.
28. Effectiveness of a preventive campaign for noise-induced hearing damage in adolescents | Elsevier Enhanced Reader [Internet]. [cited 2022 Aug 15]. Available from:

<https://reader.elsevier.com/reader/sd/pii/S016558761400038X?token=6C10DA686B2A8E5CE491270F3402CE61D8700AED69A653EFBC228E5972175B29313F349402F094141A2536CAC1B94549&originRegion=eu-west-1&originCreation=20220815155127>

29. Loughran MT, Couth S, Plack CJ, Armitage CJ. Identifying Targets for Interventions to Increase Earplug Use in Noisy Recreational Settings: A Qualitative Interview Study. *Int J Environ Res Public Health*. 2021 Dec 7;18(24):12879.
30. Michie S, van Stralen MM, West R. The behaviour change wheel: A new method for characterising and designing behaviour change interventions. *Implement Sci*. 2011 Apr 23;6:42.
31. Hunter A. "There are more important things to worry about": attitudes and behaviours towards leisure noise and use of hearing protection in young adults. *Int J Audiol*. 2018 Jun;57(6):449-456.
32. Beach EF, Williams W, Gilliver M. A qualitative study of earplug use as a health behavior: the role of noise injury symptoms, self-efficacy and an affinity for music. *J Health Psychol*. 2012 Mar;17(2):237-46.
33. Crutzen R, Noijen J, Peters GY. Promoting ear plugs at music events: evaluation of the Safe approach. *Int J Audiol*. 2021 May;60(5):359-364.

6. Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Guide d'entretien

Question d'introduction :

- Quelles sont les raisons pour lesquelles vous fréquenter des milieux festifs ?

Questions :

- Quelle importance accordez-vous à la musique lorsque vous vous rendez dans un milieu festif ?
- Quel est, selon vous, le niveau d'importance accordé aux risques auditifs dans votre comportement ?
- Quels sont, selon vous, les inconvénients liés à la musique bruyante lors d'une soirée festive ?
- Quels sont, selon vous, les impacts de l'utilisation ou non de protections auditives sur votre expérience et manière de profiter d'une soirée festive et musicale ?
- Quels sont les éléments qui peuvent vous freiner à utiliser des protections auditives ?
- Quel est l'impact de la prévention par rapport aux sons sur votre comportement d'exposition à des sons bruyants ?
- Comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle influencé votre comportement concernant les milieux festifs ?

Conclusion du chercheur :

- Souhaitez-vous rajouter quelque chose dont nous n'aurions pas parlé et qui vous semble important à mentionner ?



**Formulaire d'information et de consentement RGPD
pour un travail de fin d'étude**

**Identification des comportements et facteurs influençant l'utilisation des
protections auditives chez les étudiants liégeois**

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

1. Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : **Barriat Sébastien sbarriat@gmail.com**

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : **Depierreux Renaud renaud.depierreux@student.uliege.be**

2. Description de l'étude

Cette étude a pour but d'identifier les freins et les comportements impactant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants. Deux objectifs secondaires sont également définis :

- Evaluer le niveau de connaissance des étudiants à propos des protections auditives et des risques de perte d'audition.
- Identifier les comportements incitant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants.

Il s'agit d'une étude de type qualitative qui a pour but de tenter d'appréhender les différents mécanismes et interactions qui peuvent influencer les étudiants dans leur choix d'utiliser ou non les protections auditives. Ce travail a pour but de générer des hypothèses à partir des informations qui seront récoltées durant l'étude.

Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique **2022-2023**.

3. Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : l'âge, le type d'études, le taux de fréquentation des milieux festifs ainsi que la fréquence d'utilisation des protections auditives, seront demandés à l'étudiant en début d'entretien. Par la suite, différentes questions relatives aux comportements de fréquentation des milieux festifs, des habitudes concernant les soirées festives, l'utilisation éventuelle de protections auditives, seront posées à l'étudiant.

À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'études ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'études présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'études, sous la direction de son promoteur.

Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?

Etape 1 : récolter des données à l'aide d'entretiens semi-dirigés en présentiel ou via visioconférence. Enregistrement vocal des entretiens avec accord de l'étudiant.

Etape 2 : retranscription complète des entretiens, après anonymisation, à l'aide des enregistrements vocaux. Les enregistrements seront supprimés une fois la retranscription réalisée. L'ensemble des données sont stockées sur un ordinateur verrouillé par un mot de passe. Seul l'étudiant réalisant le mémoire aura accès à l'ensemble des données et les utilisera.

Etape 3 : réalisation du mémoire à l'aide des données anonymisées.

Etape 4 : suppression de l'ensemble des données récoltées une fois le travail réalisé.

Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?

L'entièreté des données récoltées seront anonymisées une fois l'entretien terminé. (anonymisation signifie que ni l'étudiant, ni son promoteur ni aucun tiers n'est en mesure de réidentifier les personnes concernées, même à l'aide d'autres sources de données)

Qui pourra consulter et utiliser ces données ?

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

4. Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

5. Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

6. Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 33 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Date :

Signature :



**Demande d’avis au Comité d’Ethique dans le cadre des mémoires des étudiants
du Master en Sciences de la Santé publique**

(Version finale acceptée par le Comité d’Ethique en date du 06 octobre 2016)

Ce formulaire de demande d’avis doit être complété et envoyé par courriel à mssp@uliege.be.
Si l’avis d’un Comité d’Ethique a déjà été obtenu concernant le projet de recherche, merci de joindre l’avis reçu au présent formulaire.

1. Etudiant-e (prénom, nom, adresse courriel) : **Renaud Depierreux,**
renaud.depierreux@student.uliege.be
2. Finalité spécialisée : **Praticien spécialisé en Santé publique** 3. Année académique : **2022-2023**
4. Titre du mémoire :
« Pourquoi sont-elles si peu utilisées ? » Identification des freins à l’utilisation des protections auditives chez les étudiants Liégeois.
5. Nom du Service ou nom du Département dont dépend la réalisation du mémoire :
Département des sciences de la santé publique
6. Nom du/de la Professeur-e responsable du Service énoncé ci-dessus ou nom du/de la Président-e de Département :
Anne-Françoise DONNEAU
7. Promoteur-trice-s (titre, prénom, nom, fonction, adresse courriel, institution) :
 - a. **Docteur Sébastien Barriat, Docteur en Médecine, Médecin spécialiste CHU de Liège, service d’ORL, d’audiophonologie et de chirurgie cervico-faciale, sbarriat@gmail.com**

8. Résumé de l'étude

a. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les freins et les comportements impactant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants.

Deux objectifs secondaires sont également identifiés :

- Evaluer le niveau de connaissance des étudiants à propos des protections auditives et des risques de perte d'audition.
- Identifier les comportements incitant l'utilisation des protections auditives chez les étudiants.

b. Protocole de recherche (design, sujets, instruments, etc.) (+/- 500 mots)

Ce mémoire consistera en une étude qualitative se situant dans un raisonnement inductif. En effet, l'objectif principal de cette étude est de déterminer les freins et les comportements qui freinent à l'utilisation des protections auditives chez les étudiants. Pour ce faire, il est nécessaire de tenter d'appréhender les différents mécanismes et interactions qui peuvent influencer les étudiants dans leur choix d'utiliser ou non les protections auditives. Ce travail a pour but de générer des hypothèses à partir des informations qui seront récoltées durant l'étude.

Une série d'entretien individuel sera réalisée afin de récolter l'expérience des différents participants.

Cette étude s'inscrit dans une orientation phénoménologique. En recherchant les points de vue de différents étudiants ainsi que leurs propres expériences concernant les protections auditives, cette étude tente de faire émerger les raisons communes qui sont à l'origine des comportements relatifs à l'utilisation des protections auditives.

La population étudiée concerne les étudiants.

Une série de critères d'inclusion a été identifiée :

- S'être déjà rendu au moins une fois au cours de sa vie dans un lieu festif ou récréatif dans lequel sont diffusés des bruits de fortes intensités.
- Être âgé entre 18 et 25 ans.
- Être inscrit en tant qu'étudiant régulier dans un cycle d'enseignement supérieur dans une des institutions d'enseignement supérieur de la ville de Liège.
- Maîtriser la langue française.

L'échantillonnage sera réalisé selon 3 méthodes jusqu'à obtention de la saturation des données.

Premièrement, selon la technique dite de convenance, en recrutant des étudiants fréquentant les principaux lieux festifs de la ville de Liège.

Deuxièmement, par effet boule de neige, en profitant de l'expertise des étudiants déjà recrutés pour identifier d'autres individus dont l'expérience pourrait contribuer à améliorer les informations récoltées.

Troisièmement, par choix raisonné, sur base des critères d'inclusion précédemment définis afin de diversifier les points de vue concernant la thématique de recherche étudiée.

9. Afin de justifier si l'avis du Comité d'Ethique est requis ou non, merci de répondre par oui ou par non aux questions suivantes :

1. L'étude est-elle destinée à être publiée ? **Non**
2. L'étude est-elle interventionnelle chez des patients (va-t-on tester l'effet d'une modification de prise en charge ou de traitement dans le futur) ? **Non**
3. L'étude comporte-t-elle une enquête sur des aspects délicats de la vie privée, quelles que soient les personnes interviewées (sexualité, maladie mentale, maladies génétiques, etc...) ? **Non**
4. L'étude comporte-t-elle des interviews de mineurs qui sont potentiellement perturbantes ? **Non**
5. Y a-t-il enquête sur la qualité de vie ou la compliance au traitement de patients traités pour une pathologie spécifique ? **Non**
6. Y a-t-il enquête auprès de patients fragiles (malades ayant des troubles cognitifs, malades en phase terminale, patients déficients mentaux,...) ? **Non**
7. S'agit-il uniquement de questionnaires adressés à des professionnels de santé sur leur pratique professionnelle, sans caractère délicat (exemples de caractère délicat : antécédents de burn-out, conflits professionnels graves, assuétudes, etc...) ? **Non**
8. S'agit-il exclusivement d'une enquête sur l'organisation matérielle des soins (organisation d'hôpitaux ou de maisons de repos, trajets de soins, gestion de stocks, gestion des flux de patients, comptabilisation de journées d'hospitalisation, coût des soins,...) ? **Non**
9. S'agit-il d'enquêtes auprès de personnes non sélectionnées (enquêtes de rue, etc.) sur des habitudes sportives, alimentaires sans caractère intrusif ? **Oui**
10. S'agit-il d'une validation de questionnaire (où l'objet de l'étude est le questionnaire) ?
Non

Si les réponses aux questions 1 à 6 comportent au minimum un « oui », il apparaît probablement que votre étude devra être soumise pour avis au Comité d’Ethique.

Si les réponses aux questions 7 à 10 comportent au minimum un « oui », il apparaît probablement que votre étude ne devra pas être soumise pour avis au Comité d’Ethique.

En fonction de l’analyse du présent document, le Collège des Enseignants du Master en Sciences de la Santé publique vous informera de la nécessité ou non de déposer le protocole complet de l’étude à un Comité d’Ethique, soit le Comité d’Ethique du lieu où la recherche est effectuée soit, à défaut, le Comité d’Ethique Hospitalo-facultaire de Liège.

Le promoteur·trice sollicite l’avis du Comité d’Ethique car :

- cette étude rentre dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine.
- cette étude est susceptible de rentrer dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine car elle concerne des patients. Le Promoteur attend dès lors l’avis du CE sur l’applicabilité ou non de la loi.
- cette étude ne rentre pas dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine, mais un avis du CE est nécessaire en vue d’une publication
- Cette étude ne rentre pas dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine et ne prévoit pas de faire l’objet d’une publication

Date : 08/02/23 Nom et signature du promoteur : BARRIAT Sébastien



Annexe 4 : Réponse du comité d'éthique

De : ethique@chuliege.be [mailto:ethique@chuliege.be]
Envoyé : jeudi 16 février 2023 08:47
À : 'MSSP' <mssp@uliege.be>
Objet : RE: Demande comité d'éthique Depierreux Renaud

Bonjour,

Votre étude n'est pas soumise à la loi de 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine et comme vous ne souhaitez pas la publier dans une revue scientifique ou médicale, il n'est pas nécessaire de la soumettre au Comité d'Éthique.

Bien à vous,

Sophie MARECHAL

Secrétariat Administratif

Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège

Route 562, Porte 166

Avenue de l'Hôpital, 1

4000 Liège

Tel: +32 4 323 21 58

ethique@chuliege.be

